

Tél. direct : 021 316 21 71
Fax : 021 316 21 40

First Industries
M. François Schoch
36, route de Bussigny
Case postale 209
1023 Crissier 1

Affaire traitée par :
M. Patrick Grandjean
Patrick.grandjean1@vd.ch

N/réf.: PGJ
A rap

V/réf.:

Lausanne, le 16 août 2017

Statut fiscal de la fondation le Syndicat des Abeilles de Suisse-romande (ci-après "SAS")

Monsieur,

Nous nous référons à vos courriers électroniques du 1 et 8 août 2017 au moyen desquels vous demandez à ce que la fondation citée en titre soit exonérée d'impôt en raison de son but d'utilité publique.

Après analyse de l'ensemble du dossier, nous sommes en mesure de vous confirmer notre préavis positif concernant votre requête.

Nous serons en mesure de délivrer une décision d'exonération formelle lorsque vous nous aurez fait parvenir, le moment venu, les statuts définitifs qui auront été adoptés par la fondation en question.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Administration cantonale des impôts
Division de la taxation
Centre de compétences personnes physiques



Patrick Grandjean
Le responsable